

Secteur public-secteur privé : choix du secteur d'activité et motivations chez les travailleurs en Algérie

Public sector-private sector : choice of sector of activity and motivations among workers in Algeria

Hamid CHAOUCHE^{1,*}

¹Laboratoire Société-Education-Travail, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université de Tizi-Ouzou (Algérie).

Date de réception : 19/11/2020 ; Date de révision : 23/11/2020 ; Date d'acceptation : 15/05/2021

Résumé : L'objectif de cet article est de faire une petite incursion dans le monde du travail en Algérie en vue de faire un bref état des lieux de la situation du travail et des travailleurs à travers les deux secteurs d'activité le public et le privé. Pour ce faire, nous avons réalisé une enquête sur la base d'un questionnaire sur un échantillon composé de 181travailleurs répartis entre plusieurs entreprises relevant des deux secteurs d'activité. Et au terme de cette enquête, nous avons constaté que les travailleurs algériens d'aujourd'hui n'ont pas suffisamment de choix en matière de travail et que le secteur public reste encore le secteur de travail le plus convoité par rapport au secteur privé. En outre, les motivations des travailleurs dans le choix de secteur d'activité et du travail dépendent d'une catégorie de travailleurs à l'autre en raison de l'évolution de la situation socio-économique de l'Algérie.

Mots-clés : Secteur public ; secteur privé ; socio-économie ; travailleurs ; travail.

Codes de classification Jel: C4 ; O10 ; A14

Abstract: This research aims de make a brief incursion through the world of work in Algeria in order to do a little inventory of the situation of work and workers across the two sectors of activity, the public and the private. In order to do this, we carried out a survey based on a sample of 181 workers divided between several compagnies in the two sectors of activity. And at the end of this survey, we found that algerian workers today do not have enough choice in terms of work and that the public sector is still the most coveted sector of work compared to the private sector. In addition, the motivations of workers in the choice of sector of activity and work depend on one category of worker to another due to the evolution of the socio-economic situation in Algeria.

Keywords: Public sector ; private sector ; socio-economy ; workers ; work.

Jel Classification Codes : C4 ; O10 ; A14

* Auteur correspondant, e-mail: hamidchaouche@outlook.com

I-Introduction:

Dans cet article nous livrerons une partie des résultats d'une enquête que nous avons réalisée dans le cadre d'un projet CNEPRU intitulé : *Secteur public-Secteur privé : Représentations, indentifications et choix du secteur d'activité chez les travailleurs en Algérie*. Et cet article sera consacré au choix du secteur d'activité chez les travailleurs algériens et les logiques qui déterminent ce choix chez les uns et les autres.

Les réformes économiques et la libéralisation de l'économie nationale ont donné lieu à deux secteurs d'activité, le public et le privé qui ont mis toute leur activité sur la rentabilité aux dépens d'autres missions jugées encombrantes par les lois du marché. Du coup, ces réformes ont forcé toutes les catégories sociales à investir le marché du travail qui devient le point de convergence de toute la population active aspirant à un poste d'emploi stable.

Ainsi, sur le plan professionnel, les travailleurs sont partagés entre le secteur privé et le secteur public. Si bien qu'aujourd'hui les entreprises publiques et privées enrôlent le gros des masses de travailleurs qui disposent d'un emploi en Algérie. Toutefois, ces travailleurs ont investi le marché du travail dans un contexte économique et social qui se distingue par les changements structurels, la précarité et la monétarisation des rapports sociaux.

Du coup, compte tenu de cette rareté d'emplois, ces travailleurs sont en proie à une instabilité professionnelle que ne connaissaient pas les anciennes générations de travailleurs. C'est pourquoi ces travailleurs déploient différentes stratégies afin de ramollir les effets de la crise sur leur vie quotidienne et de maîtriser tant soit peu leurs perspectives professionnelles d'avenir. Ce faisant, nombreux sont aujourd'hui les travailleurs qui ont eu au cours de leurs parcours professionnels des expériences dans les deux secteurs.

Et dans cette contribution, nous allons tenter de saisir quelques fragments de ce monde du travail et des travailleurs aujourd'hui en Algérie en posant les questions suivantes :- Qu'en est-il de la réalité du choix du travail chez les travailleurs ? - Quel est le secteur le plus convoité par ces travailleurs ? - Et quelles sont les motivations qui déterminent le choix de secteurs et du travail chez ces mêmes travailleurs ?

A la suite de ces questions, les hypothèses qui soutiendront cette étude sont les suivantes :

- Face à la crise socio-économique et à l'état du marché de l'emploi, les possibilités de choix du travail et du secteur d'activité sont aujourd'hui réduites chez les travailleurs.
- Par conséquent, le secteur public reste encore le secteur d'activité le plus convoité par les travailleurs.
- Et les logiques à l'origine de ce choix du travail et du secteur d'activité ne sont pas déterminées uniquement par des motivations pécuniaires mais aussi par d'autres considérations sociales et professionnelles.

II- Le cadre théorique :

L'histoire de la constitution du secteur public et du secteur privé en Algérie a été reconstituée notamment par des sociologues et des économistes qui ont dressé les enjeux et les étapes clefs de ce processus (LIABES, 1982), (SADI, 2005), (BOUYACOUB, 1987), (BENACHENHOU, 1980), (BRAHIMI, 1991), (HAFSI, 2011), etc. Et c'est à partir de ce soubassement que nous tenterons de formuler brièvement le cadre théorique sur lequel est échafaudée cette étude.

En effet, dans sa stratégie du développement économique et social, l'Algérie a longtemps privilégié le secteur public au détriment du secteur privé pour des raisons historiques, politiques et idéologiques (LIABES, 1982), (BENACHENHOU, 1980), (EL KENZ, 1989), etc. Tirant une partie de sa légitimité politique du populisme et tous ses ressources de la rente pétrolière, l'Etat a mis en

place un large secteur public qui va prendre en charge tous les besoins de la société notamment, le travail, la santé, l'éducation, le social, etc.

Par conséquent, au bout de quelques années, « le paysage économique et social est plein de la prépondérance du secteur public ; l'entreprise nationale est présente massivement dans la vie quotidienne » (LIABES, 1989, p. 223). Et ce « pacte social » (El KENZ, 1989, p. 11) scellé entre l'Etat et la société va tenir sans accros significatifs jusqu'aux débuts des années 1980, date à laquelle cette prééminence du secteur public commence à être remise en cause au profit du privé.

Or même si depuis l'indépendance, le capital privé a toujours réussi à s'infiltrer dans les interstices du marché largement dominé par le secteur public (LIABES, 1982), l'ébauche de la nouvelle politique de développement à l'œuvre dès les années 1980 a sollicité le secteur privé pour injecter dans le marché sa propre touche libérale. Et le ton a été donné à la faveur des réformes économiques qui ont touché le secteur public en particulier son tissu industriel.

Car, la nouvelle politique de développement qui a été retenue désormais, privilégie des investissements non productifs comme le transport, le logement, la consommation, etc. Et ces branches constituent les créneaux de choix pour le secteur privé qui est sollicité par les pouvoirs publics afin d'y investir en vue de créer notamment de l'emploi et de la richesse.

Mais, c'est à partir des années 1990 que le secteur privé a commencé son éclosion en Algérie. Depuis, les pouvoirs publics n'ont pas cessé de favoriser le secteur privé en assainissant le cadre juridique, en apportant des amendements, en créant des organismes en charge de ce secteur et en encourageant celui-ci à investir dans des activités diverses telles que la santé, l'éducation, le transport, l'industrie, le commerce, etc.

III-Méthodes et Matériels :

Nous avons réalisé notre enquête au cours des deux premiers mois de l'année 2019, à travers quatre régions du pays : Alger, Boumerdès, Tébessa et Guelma. Et cette enquête s'est faite sur la base d'un questionnaire dont la passation et la récupération a pris des semaines. Pour ce qui est de l'échantillon, il est composé de 181 salariés, dont 36,46% sont des femmes. Et sur ces 181 travailleurs, 60,22% d'entre eux exercent dans le secteur public contre 39,77% dans le secteur privé, comme le montre le tableau (1).

Par ailleurs, sur le plan de l'âge, 39,77% des 181 travailleurs de notre échantillon, n'avaient pas encore dépassés au moment de l'enquête l'âge de 40 ans, alors que 33,70% d'entre eux avaient encore moins de 30 ans. Par contre 23,75% et 2,76% d'autres avaient respectivement entre 41-50 ans et 51 ans et plus. Quant à la situation familiale, 60,22% de nos enquêtés sont mariés. Le pourcentage de mariés est le même chez les hommes que chez les femmes, puisque sur 115 hommes de notre échantillon, 60% sont mariés de même que 60,60% sur l'ensemble des femmes qui sont au nombre de 66 éléments.

D'autre part, concernant l'ancienneté au travail, 55,8% des travailleurs de notre échantillon n'avaient pas encore dépassé au moment de notre enquête 10 ans d'expérience sur les lieux de travail. Alors que 38,67% avaient entre 11-20 ans d'ancienneté et 5,52% autres en avaient entre 21-30 ans. Pour ce qui est du niveau d'études, 49,17% de nos enquêtés ont atteint l'université, 40,88% n'ont pas dépassé le secondaire alors que 9,94% n'ont pas été au-delà du cycle moyen.

Concernant la fonction et le domaine d'activité dans lesquels exercent les membres de notre échantillon, 32,04% sont des cadres, 44,75% des TS alors que 13,81% sont des agents d'administrations et 9,39% des agents d'exécution. En revanche, pour ce qui est du domaine d'activité, 34,80% exercent dans le domaine du montage de véhicules, 25,41% dans le social, 18,78 % dans l'agroalimentaire et 20,99% dans le domaine social. Et enfin, pour ce qui est du statut,

63,53% des travailleurs enquêtés étaient permanents au moment de l'enquête, 27,07% en CDD et 9,39% de stagiaires.

IV-Résultats et Discussion:

Au cours de ce point, nous allons tenter d'exposer les résultats contenus dans notre enquête afin de mettre au crible les trois hypothèses qui ont soutenus ce travail.

IV.1. Travail et choix du travail insuffisants chez les travailleurs :

Au vu des résultats de notre enquête, à peine la moitié des travailleurs, c'est-à-dire 58,01% avaient eux-mêmes choisi le secteur d'activité et le travail qu'ils font contre 40,33% à n'avoir pas eu ce choix, comme nous le reflète le tableau (2). Sur le plan de sexes, ce sont les femmes qui exercent davantage dans des travaux qu'elles n'ont pas choisis de leur plein gré. Puisque, elles ne sont que 51,51% à avoir choisi leur travail contre 61,73%, côté hommes.

Cette configuration révèle le resserrement du marché de l'emploi en Algérie, comme nous allons tenter de l'analyser à la suite de ce travail. Concernant le secteur d'activité, les travailleurs exerçant dans le secteur public et le secteur privé se situent dans la même fourchette en matière de choix ou non du travail qu'ils accomplissent. Ils sont dans ce cadre 58,71% des travailleurs du public et 56,94% de ceux du privé à avoir choisi leur travail. Par contre, ils sont 40,36% dans le public et 40,27% dans le privé à n'avoir pas eu de choix sur ce plan, comme le détaille le tableau (3).

Par ailleurs, du point de vue de type de contrat qui lie les travailleurs à leur employeur, le tableau (4) reflète que tous les travailleurs sans distinction de statuts sont presque logis à la même enseigne. Ainsi, les salariés qui ont un travail permanent sont 59,13% à avoir choisi leur travail et 53,06% chez ceux qui sont encore en CDD, alors que les stagiaires, ils sont plutôt 64,7% à avoir choisi le travail dans lequel ils vont effectuer leur stage.

D'autre part, pour ce qui est de la fonction, les cadres, les TS et les agents d'exécution avaient plus de possibilité dans le choix qui a été fait concernant leur travail comparativement aux agents d'administration. Sur ce plan, ils sont 60,34% de cadres, 61,72% de TS et 64,7% d'agents d'exécution à avoir choisi leur travail contre 36% seulement pour la catégorie de travailleurs exerçant comme agents administratifs. Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux à n'avoir pas eu le choix quant au travail qu'ils exécutent avec un taux de 60%, comme le montre le tableau (5).

IV.2. Le secteur public est le secteur le plus convoité par les travailleurs :

Pour les travailleurs algériens, le secteur public est de loin le meilleur secteur pour y travailler. Quant au secteur privé, il demeure un secteur mineur qui n'arrive pas encore à attirer de la main d'œuvre de la même manière que le secteur public. Ainsi, selon le tableau (6), 72,37% de nos enquêtés se rangent du côté du secteur public contre 13,25% pour le privé et 14,36% pour ceux qui n'arrivent pas à se départager entre les deux secteurs.

Le secteur public est beaucoup plus convoité par les travailleurs notamment par les femmes. Puisque 84,84% d'entre elles penchent plutôt du côté du public contre 65,21% des hommes. En revanche, s'agissant du secteur privé, ces mêmes femmes sont les moins concernées par rapport à leurs collègues avec un taux de 9,09% seulement contre 15,65% pour les hommes.

Ce manque d'enthousiasme envers le secteur privé est accentué chez certaines catégories socio-professionnelles. En effet, comme le démontre le tableau (7), ce sont les catégories de travailleurs les moins qualifiées qui mésestiment le travail au sein du secteur privé. A titre illustratif, ils ne sont que 5,88% d'agents d'exécution et 8% d'agents administratifs à considérer

que le travail est meilleur dans le secteur privé. Par contre, les cadres sont beaucoup plus portés sur ce secteur avec un taux d'estime de 24,13%.

Et les travailleurs du privé que compte notre échantillon en savent quelque chose de cette précarité professionnelle et sociale qui guette les travailleurs de ce secteur. Si bien que 69,44% d'entre eux estiment que le secteur public est le meilleur secteur pour travailler contre 19,44 % seulement pour le secteur privé. Quant aux travailleurs qui exercent dans le public, ils sont 74,31% à se porter sur le secteur public contre 9,17% pour le privé, comme l'illustre le tableau (8).

IV.3. Les motivations à l'origine du choix du secteur d'activité et du travail chez les travailleurs :

Même si pour une grande partie des travailleurs, le salaire est la raison dominante qu'ils mettent en avant en choisissant le secteur d'activité dans lequel ils vont exercer ou pour s'y maintenir, plusieurs autres catégories de travailleurs ont évoqué d'autres motivations à l'origine de ce choix.

Ainsi, sur l'ensemble de notre échantillon, 36,46% des travailleurs ont choisi leur secteur d'activité ou s'attachent au travail où ils exercent pour des considérations de salaires, comme le démontre le tableau (9). Quant aux autres, 24,86% d'entre eux le font en raison des meilleures conditions de travail qui y règnent, 20,99% pour la sécurité sociale et la retraite qui sont garanties par leur employeur et 12,15% pour la possibilité de promotion professionnelle dont peuvent bénéficier ces mêmes travailleurs dans ce secteur.

Les travailleurs qui sont motivés dans ce choix par des raisons pécuniaires se recrutent d'une façon générale parmi les catégories de travailleurs les plus solides de notre échantillon. Ils sont composés notamment de travailleurs qui exercent dans le secteur privé, dominés par des hommes et qui ont un statut professionnel plus ou moins solide dans leur entreprise. Ainsi, du point de vue de secteurs, ils sont 48,61% de travailleurs exerçant dans le privé avoir insisté sur l'importance de l'argent dans le choix de leur travail et du secteur d'activité contre 28,44% de ceux qui sont dans le public.

Par ailleurs, même si les travailleurs du privé sont également plus nombreux à rejoindre ce secteur en raison de conditions de travail qu'ils jugent meilleures dans ce secteur pour 29,16% d'entre eux contre 22,01% pour ceux du public (tableau 10), il n'en est pas de même pour les autres raisons évoquées. Car, pour l'assurance et la retraite, ils sont 25,01% des travailleurs du public et 13,88% de ceux du privé à avoir souligné l'importance de cet avantage dans leur choix. Quant à la promotion, cette possibilité a déterminé 16,51% de travailleurs du public dans leur choix contre 5,55% seulement dans le privé.

Concernant le sexe des travailleurs, les hommes sont mus un peu plus par l'argent que les femmes. Puisqu'ils sont 37,39% des hommes contre 34,84% des femmes à avoir privilégié l'argent dans leur choix professionnel. Quant aux autres choix professionnels, les femmes et les hommes se convergent sur certains choix et parfois se divergent sur d'autres. D'abord, les unes et les autres ont le même souci des conditions de travail dans lesquelles ils exercent. Puisqu'elles sont 25,75% d'entre elles et 24,34% d'entre eux à avoir tenu compte de ces mêmes conditions de travail dans leur choix professionnel (tableau 11).

Puis, ils se divergent concernant la sécurité sociale et la retraite, que 25,75% des femmes et seulement 18,26% des hommes ont évoqué dans leur choix de travail. Ensuite, ils se séparent enfin par rapport à la promotion professionnelle que seuls les hommes prennent mieux en considération, car ils sont 15,65% à avoir évoqué cet avantage dans leur engagement professionnel contre seulement 6,06% pour les femmes.

D'autre part, les travailleurs permanents, les cadres et les TS sont beaucoup plus portés sur l'argent que leurs collègues. A titre illustratif, 38,26% de travailleurs permanents, 39,65% de cadres

et 39,5% de TS ont choisi leur secteur d'activité ou gardent encore leur travail pour cause de l'argent. Toutefois, concernant les autres motivations évoquées quant au choix de leur secteur, le tableau (12) distingue une ligne de démarcation claire entre ceux qui font un travail manuel et ceux qui font un travail intellectuel.

A titre illustratif, les travailleurs qui ont avancé les "meilleures conditions de travail" comme raison importante dans le choix de leur travail, se recrutent en gros parmi les travailleurs d'exécution et d'administration, avec 35,29% pour les premiers et 36% pour les seconds. Au contraire, pour ce qui est de la "promotion professionnelle", les cadres et les TS sont beaucoup plus nombreux à y avoir pensé que les deux catégories précédentes avec un taux estimé respectivement à 17,24% et à 13,58%, alors que les agents d'administration ne le sont qu'à 4% et nul pour ceux d'exécution, selon le tableau (12).

En outre, une autre ligne de cisaillement s'est définie entre les travailleurs ayant un statut précaire et ceux qui sont confirmés dans leur travail. Puisque, 47,05% de stagiaires, et 34,69% de travailleurs qui sont encore en CDD ont vu dans les meilleures conditions de travail comme étant importants dans le choix de leur travail contre seulement 17,39% pour les permanents. Au contraire, ce qui est important pour cette catégorie de travailleurs permanents sont la sécurité sociale et la retraite à raison de 27,82% contre 10,2% pour les CDD et 5,88% pour les stagiaires. Et enfin, pour la promotion, ce ne sont que les permanents et un peu moins les CDD qui y ont songé avec 15,65% pour les premiers et 8,16% pour les seconds, selon le tableau (13).

Et du point de vue de l'âge, ici aussi, l'argent reste la raison dominante, mais il est différemment apprécié selon les catégories d'âges. A titre illustratif, les travailleurs âgés entre 20-30 ans et entre 31-40 ans penchent du côté de l'argent pour respectivement 36,06% et 34,72% d'entre eux. Quant à ceux âgés entre 41-50 ans, ils ont atteint 41,86% alors que les plus âgés, les moins enclins de tous envers l'argent, ils ne sont que 20% à avoir fait le choix de cette nature.

Mais, concernant les autres motivations, la ligne de fracture qui s'est dessinée à travers ce tableau (14) est celle ayant trait à la sécurité sociale et la retraite et à la promotion professionnelle. Or parmi toutes les catégories d'âges retenues dans notre analyse, ce sont les plus âgés des travailleurs qui insistent plus que les autres sur l'importance de la sécurité sociale et de la retraite dans leur choix professionnel. Et, en même temps, personne parmi cette catégorie de travailleurs n'a évoqué la possibilité de promotion comme étant une raison déterminante dans son engagement professionnel.

Ainsi, 60% des travailleurs appartenant à cette catégorie la plus âgée ont retenu la sécurité sociale et la retraite pour motiver le choix de leur engagement professionnel contre 18,03% pour les plus jeunes qui ont entre 20-30 ans, 25% pour ceux âgés entre 31-40 ans et 13,95% pour la catégorie âgée entre 41-50 ans. Toutefois, pour ce qui est de la possibilité de promotion, celle-ci n'est plus d'aucune utilité pour cette catégorie la plus âgée qui est arrivée à la limite de l'âge légal du travail. Quant aux autres catégories, elle est importante pour 13,11% des jeunes ayant entre 20-30 ans, 11,11% pour ceux âgés entre 31-40 ans et 13,95% pour ceux dont l'âge varie entre 41-50 ans.

V. Analyse sociologique et économique des résultats :

Après ce détour par les données quantitatives, nous allons mettre au crible les trois variables retenues dans notre étude en tentant de les incorporer dans le cadre du contexte économique et sociologique que connaît la société algérienne aujourd'hui. Car, ces trois variables qui viennent d'être confirmées par les données statistiques recueillies auprès de nos enquêtés s'explique par la situation économique et par l'évolution sociologique actuelle de la société algérienne.

Le rétrécissement du marché de l'emploi est l'une des caractéristiques du monde du travail en Algérie aujourd'hui. En effet, le manque de choix en matière de l'emploi et le décalage entre

l'offre et la demande qui caractérise le marché du travail, la préférence portée sur le secteur public et les diverses motivations à l'origine du choix du secteur et du travail chez les travailleurs reflètent l'inconstance du marché de l'emploi et la situation socio-économique difficile que vit le pays d'une façon générale.

Face à la fragilité du marché du travail, les travailleurs choisissent le secteur d'activité ayant des emplois permanents capables de garantir les meilleures conditions de travail, la retraite et la sécurité sociale pour eux et leurs familles, etc. C'est pourquoi, l'argent ne constitue pas l'unique raison qui a déterminé le choix des travailleurs de leur secteur d'activité puisque ces travailleurs se soucient également davantage de leur avenir professionnel notamment la sécurité de l'emploi, la retraite, les meilleures conditions de travail et la promotion.

Plusieurs facteurs économiques et sociologiques se sont aujourd'hui conjugués pour créer la situation socio-économique qui caractérise aujourd'hui le marché de l'emploi en Algérie à savoir :

V.1. Un secteur privé essoufflé:

En réalité, ce reflux en matière de création d'emploi a commencé à partir du milieu des années 1980. Après la poussée significative du nombre de postes d'emploi créés à la faveur de la mise en place d'un large secteur public durant les années 1970, ce processus a atteint son rythme de croisière durant la décennie suivante. La désindustrialisation, l'arrêt des investissements et le morcellement des entreprises publiques ont ralenti cette dynamique de création d'emploi dont ont largement profité les premières générations de travailleurs en Algérie.

Le secteur public qui absorbait tous les flux de main d'œuvre qui se présentait sur le marché du travail est à bout de souffle après une décennie de mise à l'épreuve. Par conséquent, déjà dès 1987, la demande d'emploi n'a été satisfaite qu'à 37,5%, et le taux de chômage est passé de 16,4% en 1984 à 23,7% au cours de l'année 1987 (ILES, 1989, p 99). Depuis, le marché de l'emploi en Algérie est devenu tributaire des facteurs nationaux et internationaux dans la mesure où il est déterminé par des réformes économiques, les politiques publiques de lutte contre le chômage, le prix du pétrole, etc.

Durant les années 2000, le taux de chômage restait encore élevé. Il serait passé de 29% en 2000 à 23,7% en 2003, de 17,7% en 2004, de 15,3% en 2005 et à moins de 12% entre 2008/2009 (MEBTOUL, 2011, p 67). Ces entreprises publiques rongées par les lourdeurs bureaucratiques, le manque d'investissement notamment sur le plan des nouvelles technologies souffrent de décroissances pour pouvoir recruter aisément.

Toutefois, il est important de signaler que l'attachement des travailleurs au secteur public est dû uniquement au fait que ce secteur offre plus d'avantages pour les travailleurs. En effet, adossé à l'Etat et pris en charge par les pouvoirs publics, le secteur public qui a été conçu dès le départ pour prendre à bras le corps la société algérienne, garde encore quelques avantages sociaux qu'apprécient les travailleurs des générations suivantes.

Et dans un contexte qui se caractérise par une crise socio-économique touchant toutes les couches sociales notamment les plus jeunes, les postulants qui se présentent sur le marché du travail vont miser sur le secteur d'activité le plus solide capable d'offrir un travail permanent. Or, le secteur public qui pourvoyait avant le marché en postes de travail stables n'a plus les rets suffisamment solides pour satisfaire toutes les demandes de travail qui parviennent sur le marché de l'emploi.

V.2. Un secteur privé en panne d'alternative :

Le rétrécissement du marché de l'emploi est également dû à l'incapacité du secteur privé à constituer une alternative économique sûre et crédible dans un contexte économique et social en crise. Or, même si ce secteur a réussi à reprendre des dizaines de milliers de travailleurs licenciés par des entreprises publiques à partir des années 1990, il n'en demeure pas moins que son rôle dans la lutte contre le chômage reste mitigé.

Sur le marché du travail, il continue à offrir en général que des emplois temporaires et sans perspective d'avenir pour la plupart de ses employés. Si bien qu'il n'arrive pas à gagner une once de crédibilité et à asseoir son assise sociale et sa légitimité parmi la population de travailleurs. Et ces mêmes travailleurs qui sont employés dans le privé se considèrent toujours comme précaires alors qu'ils ont un travail dans ce même secteur privé.

Longtemps décrié par le discours politique et marginalisé sur le plan économique, ce secteur peine à se faire une place dans la société. L'imaginaire et les représentations des travailleurs algériens liés au secteur privé souffrent encore des conditions historiques, idéologiques et économiques qui ont présidées à la constitution de ce secteur considéré pendant longtemps comme une "une catégorie-repoussoir" (El KENZ, 1989, p 6).

Par conséquent, le secteur public comme le secteur privé participent tous les deux à l'entretien de cette fragilité qui caractérise le marché de l'emploi en Algérie. Ainsi, selon une enquête établie par l'ONS au cours de l'année 2009, il en ressort plusieurs indications qui traduisent cette précarité que vivent les ménages algériens.

Les femmes sont les plus touchées par cette précarité, le travail est devenu moins permanent puisque 39,2% seulement de salariés sont permanents (68,9% dans le public et 8,9% dans le privé) (MEBTOUL, 2011, p 68). Et la moitié de la population occupée n'était pas affiliée à la sécurité sociale, soit un taux de 50,4% de travailleurs occupés (IBID, p 83). C'est pourquoi, nous avons noté tout au long de notre travail que les femmes sont les plus attachées au secteur public tant il offre plus de travail permanent au travailleurs par rapport au secteur privé.

V.3. Une main-d'œuvre avec une structure démographique et sociologique hétérogène :

L'état du marché de l'emploi est également déséquilibré par l'effet démographique et par les caractéristiques de la main d'œuvre qui arrive aujourd'hui sur le marché du travail. Cette main d'œuvre est constituée de jeunes, de femmes, de diplômés des universités et de centres de formations. Des compétences qui s'avèrent parfois difficiles à satisfaire par les entreprises publiques et privées en panne d'adaptation aux exigences des nouvelles technologies et aux injonctions de la concurrence.

Ceci dit, saturé par la forte demande qu'il subit, le marché du travail doit également satisfaire aujourd'hui une main d'œuvre de plus en plus hétérogène. Par conséquent il arrive parfois que cette main d'œuvre soit mal embauchée puisque 16,57% de nos enquêtés ont été recrutés sans aucun rapport avec leur diplôme ou leur formation.

En effet, parmi les évolutions récentes du marché du travail aujourd'hui en Algérie, nous avons noté en plus de la progression du secteur privé, la féminisation et la jeunesse de cette main d'œuvre de plus en plus diplômée qui accède au marché de l'emploi. Ainsi, sur 181 salariés que compte notre échantillon, 36,46% sont des femmes, comme nous l'avons déjà signalé.

Cette émergence de la femme algérienne comme acteur économique est en passe de bouleverser les rapports de force et de bousculer des traditions professionnelles déjà bien établies sur le marché du travail. Des remises en causes sur le plan des compétences, des responsabilités, des domaines d'activités longtemps considérés comme la chasse gardée des hommes, etc.

Pour parer à cette saturation du marché de l'emploi, les plus jeunes, notamment ceux qui ont des compétences sont beaucoup plus tentés par le secteur privé pour différentes raisons.

Travailler pour le compte du privé constitue pour eux une occasion pour avoir une expérience professionnelle, un salaire ou bien un poste de responsabilité. En outre, dans la situation qui est la leur, ils ont à leur faveur tous les ingrédients pour avancer et réussir dans ce secteur notamment la jeunesse et la compétence.

Concernant les femmes, elles sont au contraire beaucoup plus attachées au secteur public. Les femmes qui ont un statut professionnel fragile en raison du fait que leur expérience professionnelle est plus récente et du contexte de crise dans lequel elles ont fait leur entrée dans le marché du travail se reconnaissent davantage dans le secteur public. Ce secteur garantit les droits sociaux et la pérennité du travail et d'autres avantages auxquels il est difficile d'accéder dans l'autre secteur.

VI. Conclusion:

Au terme de cette étude, portant sur le choix du travail et de secteur secteurs d'activité entre le public et le privé et les motivations à l'origine de ce choix, nous allons essayer de tirer ici quelques conclusions à la lumière des données que nous avons déjà abordées.

➤ Une part importante parmi les travailleurs de notre échantillon n'a pas eu le choix en matière du travail qu'ils effectuent à raison de 40,33% contre 58,01% pour ceux qui en ont eu ce choix.

➤ Le secteur public attire plus les travailleurs comparativement au secteur privé avec un taux estimé à 72,37% pour le public et 13,25% seulement pour le privé.

➤ La progression du nombre de femmes au travail y est pour quelque chose dans ce choix significatif porté pour le secteur public. Puisque 84,84% des femmes de notre échantillon sont en faveur du secteur public contre 65,21% chez les hommes.

➤ Face à la crise socio-économique que vit l'Algérie aujourd'hui, le salaire ne constitue pas l'unique motivation des travailleurs quant au choix du travail et du secteur d'activité. Or, nous avons souligné au cours de cette étude que 36,46% seulement de travailleurs ont choisi leur travail pour des raisons pécuniaires.

➤ Les autres travailleurs ont évoqué d'autres raisons à l'origine de leur choix à savoir : les meilleures conditions de travail pour 24,86% d'entre eux, l'assurance et la retraite pour 20,99% autres et enfin la promotion pour les 12,15% restants.

- Annexes:

Tableau (1) : Récapitulatif des effectifs de notre échantillon

- **Sexe :**
 - Hommes : 63,53%
 - Femmes : 36,46%
 - **Situation familiale :**
 - Mariés : 60,22%
 - Célibataires : 37,56%
 - Divorcés : 2,20%
 - **Age**
 - 21-30 : 33,70%
 - 31-40 : 39,77%
 - 41-50 : 23,75%
 - 51 et + : 2,76%

- **Secteurs d'activité :**

Secteur public : 60,22%

Secteur privé : 39,77%

- **Ancienneté :**

3mois-10 ans : 55,8%

11-20 ans : 38,67%

21-30 ans : 5,52%

- **Niveau d'études :**

Moyen : 9,94%

Secondaire : 40,88%

Université : 49,17%

- **La fonction :**

Cadres : 32,04%

TS : 44,75%

A. administratifs : 13,81%

A. exécution : 9,39%

- **Domaine d'activité :**

Montage véhicules : 34,80%

Domaine social : 25,41%

Agroalimentaire : 18,78%

Services : 20,99%

- **Statut/type de contrat avec l'entreprise :**

Permanent : 63,53%

CDD : 27,07%

Stagiaires : 9,39%

Source : Tableau réalisé par l'auteur sur la base des données de notre enquête

Tableau (2) : Choix du travail et de secteur selon le sexe

Choix du travail Sexes	C'est moi qui l'ai choisi	Pas eu le choix	Autres	Total
Hommes	71 61,73%	43 37,39%	1 0,86%	115 100%
Femmes	34 51,51%	30 45,45%	2 3,03%	66 100%
Total	105 58,01%	73 40,33%	3 1,65%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (3) : Choix du travail selon les travailleurs des deux secteurs

Choix du travail Travailleurs des deux secteurs	C'est moi qui l'ai choisi	Pas eu le choix	Autres	Total
Travailleurs du public	64 58,71%	44 40,36%	1 0,91%	109 100%
Travailleurs du privé	41 56,94%	29 40,27%	2 2,77%	72 100%
Total	105 58,01%	73 40,33%	3 1,65%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (4) : Choix du travail selon le statut

Choix du travail Statuts	C'est moi qui l'ai choisi	Pas eu le choix	Autres	Total
Permanent	68 59,13%	45 39,13%	2 1,73%	115 100%
CDD	26 53,06%	22 44,89%	1 2,04%	49 100%
Stagiaire	11 64,7%	6 35,29%	–	17 100%
Total	105 58,01%	73 40,33%	3 1,65%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (5) : Choix du travail selon la fonction

Choix du travail Fonctions	C'est moi qui l'ai choisi	Pas eu le choix	Autres	Total
Cadre	35 60,34%	22 37,93%	1 1,72%	58 100%
TS	50 61,72%	30 37,03%	1 1,23%	81 100%
A. Administration	9 36%	15 60%	1 4%	25 100%
A. Exécution	11 64,7%	6 35,29%	–	17 100%
Total	105 58,01%	73 40,33%	3 1,65%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (6) : Meilleur secteur pour travailler selon le sexe

Meilleur secteur Sexes	Secteur public	Secteur privé	Les deux	Total
Hommes	75 65,21%	18 15,65%	22 19,13%	115 100%
Femmes	56 84,84%	6 9,09%	4 6,06%	66 100%
Total	131 72,37%	24 13,25%	26 14,36%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (7) : Meilleur secteur pour travailler selon la fonction

Meilleur secteur Fonction	Secteur public	Secteur privé	Les deux	Total
Cadre	33 56,89%	14 24,13%	11 18,96%	58 100%
TS	65 80,24%	7 8,64%	9 11,11%	81 100%
A. administratif	19 76%	2 8%	4 16%	25 100%
A. exécution	14 82,35%	1 5,88%	2 11,76%	17 100%
Total	131 72,37%	24 13,25%	26 14,36%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (8) : Meilleur secteur pour travailler selon les travailleurs des deux secteurs d'activité

Meilleur secteur Travailleurs des deux secteurs	Secteur public	Secteur privé	Les deux	Total
Travailleurs du public	81 74,31%	10 9,17%	18 16,51%	109 100%
Travailleurs du privé	50 69,44%	14 19,44%	8 11,11%	72 100%
Total	131 72,37%	24 13,25%	26 14,36%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (9) : Les motivations à l'origine du choix du travail/secteur

Motivations et choix du travail	Le salaire	Meilleures conditions de travail	Assurances et retraite	Promotion	Autres	Total
Pourcentage	66 36,46%	45 24,86%	38 20,99%	22 12,15%	10 5,52%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (10) : Les motivations à l'origine du choix du travail/secteur selon les travailleurs des deux secteurs

Motivations et choix du travail Travailleurs des deux secteurs	Le salaire	Meilleures conditions de travail	Assurances et retraite	Promotion	Autres	Total
Travailleurs du Public	31 28,44%	24 22,01%	28 25,68%	18 16,51%	8 7,33%	109 100%
Travailleurs du Privé	35 48,61%	21 29,16%	10 13,88%	4 5,55%	2 2,77%	72 100%
Total	66 36,46%	45 24,86%	38 20,99%	22 12,15%	10 5,52%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (11) : Les motivations à l'origine du choix du travail/secteur) selon le sexe

Motivation et choix du travail Sexes	Le salaire	Meilleures conditions de travail	Assurances et retraite	Promotion	Autres	Total
Hommes	43 37,39%	28 24,34%	21 18,26%	18 15,65%	5 4,34%	115 100%
Femmes	23 34,84%	17 25,75%	17 25,75%	4 6,06%	5 7,57%	66 100%
Total	66 36,46%	45 24,86%	38 20,99%	22 12,15%	10 5,52%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (12) : Les motivations à l'origine du choix du travail/secteur) selon la fonction

Motivations et choix du travail Fonctions	Le salaire	Meilleures conditions de travail	Assurances et retraite	Promotion	Autres	Total
Cadres	23 39,65%	10 17,24%	14 24,13%	10 17,24%	1 1,72%	58 100%
TS	32 39,5%	20 24,69%	13 16,04%	11 13,58%	5 6,17%	81 100%
A. Administratif	7 28%	9 36%	6 24%	1 4%	2 8%	25 100%
A. Exécution	4 23,52%	6 35,29%	5 29,41%	–	2 11,76%	17 100%
Total	66 36,46%	45 24,86%	38 20,99%	22 12,15%	10 5,52%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (13) : Les motivations à l'origine du choix du travail/secteur selon le statut

Motivations et choix du travail Statuts	Le salaire	Meilleures conditions de travail	Assurances et retraite	Promotion	Autres	Total
Permanent	44 38,26%	20 17,39%	32 27,82%	18 15,65%	1 0,86%	115 100%
CDD	19 38,77%	17 34,69%	5 10,2%	4 8,16%	4 8,16%	49 100%
Stagiaire	3 17,64%	8 47,05%	1 5,88%	–	5 29,41%	17 100%
Total	66 36,46%	45 24,86%	38 20,99%	22 12,15%	10 5,52%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

Tableau (14) : Les motivations à l'origine du choix du travail/secteur selon l'âge

Motivations et choix du travail Ages	Le salaire	Meilleures conditions de travail	Assurances et retraite	Promotion	Autres	Total
20-30	22 36,06%	15 24,59%	11 18,03%	8 13,11%	5 8,19%	61 100%
31-40	25 34,72%	17 23,61%	18 25%	8 11,11%	4 5,55%	72 100%
41-50	18 41,86%	12 27,9%	6 13,95%	6 13,95%	1 2,32%	43 100%
51 ans et +	1 20%	1 20%	3 60%	–	–	5 100%
Total	66 36,46%	45 24,86%	38 20,99%	22 12,15%	10 5,52%	181 100%

Source : réalisé par les auteurs sur la base des données de notre enquête

-Références:

- 1 Djillali LIABES, (1982). *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982*. Alger : CREA.
- 2 Nourredine SADI, (2005). *Privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux*. Alger : OPU.
- 3 Ahmed BOUYACOUB, (1987). *La gestion de l'entreprise publique en Algérie*. Alger : OPU.
- 4 Abdellatif BENACHENHOU, (1980). *Planification et développement en Algérie 1962-1980*. Alger : OPU.
- 5 Abdelhamid BRAHIMI, (1991). *L'économie algérienne*. Alger : OPU.
- 6 Tayeb HAFSI (dir), (2011). *Le développement économique de l'Algérie*. Alger : Casbah.
- 7 Ali El Kenz (dir), (1989). *L'Algérie et la modernité*. Sénégal : CODESRIA.
- 8 Djillali LIABES, (1989). « **L'Entreprise entre Economie, Politique et Société** », in *L'Algérie et la modernité*, sous la direction de Ali El Kenz, Sénégal : CODESRIA.
- 9 Ali El Kenz, (1989). *Au fil de la crise*. Alger : Bouchène.
- 10 Abderrahmane ILES, (1989). « **La population Algérienne entre l'archaïsme et la modernité** », in *L'Algérie et la modernité*, sous la direction de Ali El Kenz, Sénégal : CODESRIA.
- 11 Abderrahmane MEBTOUL, (2011). « **Bilan des politiques économiques de 1963 à 2010** », in *Le développement économique de l'Algérie*, sous la direction de Tayeb HAFSI, Alger : Casbah.
- 12 Abderrahmane MEBTOUL, (2011). « **L'Algérie de 2010 : une transition perturbée** », in *Le développement économique de l'Algérie*, sous la direction de Tayeb HAFSI, Alger : Casbah.

Comment citer cet article par la méthode APA:

Hamid CHAOUCHE (2022), **Secteur public-secteur privé : choix du secteur d'activité et motivations chez les travailleurs en Algérie**, Revue Algérienne de Développement Économique, Volume 09 (numéro 01), Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, pp. 347-362.



Les droits d'auteur de tous les articles publiés dans cette revue sont conservés par les auteurs concernés conformément à la licence **Creative Commons Paternité-Pas d'utilisation commerciale - Pas de dérivation 4.0 International** (CC BY-NC 4.0).

Revue Algérienne de Développement Économique sous licence **Creative Commons Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Prevention de derivation 4.0 International** (CC BY-NC 4.0).



The copyrights of all papers published in this journal are retained by the respective authors as per the **Creative Commons Attribution License**.

Algerian Review of Economic Development is licensed under a **Creative Commons Attribution-Non Commercial license** (CC BY-NC 4.0).